

LE TRAVAILLEUR

75 centins..... par an

DU LAC MEGANTIC

25 cts..... par 4 mois

JOURNAL POPULAIRE : ORGANE DES CLASSES LABORIEUSES DE LA REGION

S. VACHON & Co, Propriétaires

S. VACHON, Editeur-Imprimeur

AU COUVET

La distribution des prix a eu lieu vendredi au couvent de la congrégation de Mégantic. Les récompenses ont été sérieusement disputées, et le sort, cet être à la fois si capricieux, si aimable et si cruel a dû dire le dernier mot à plusieurs reprises, comme le prouve la liste qui suit:

Médaille d'argent offerte par M. l'Abbé N.-G. Gaulin, curé de Ste-Cécile, aux élèves de la 1ère classe pour l'assiduité. Mlles Corinne Roy, Alice Gendreau, Joséphine Gaudrault, Albertine Renée, Démérise Bérubé, Anna Gosselin étaient également méritantes; le sort a favorisé Mlle Corinne Roy.

Médaille d'argent offerte aussi par M. l'Abbé Gaulin, curé de Ste-Cécile, aux élèves de la 2ème classe pour l'assiduité. Mlles Agnès Duquette, Berthe Jarne, Alice Bruneau, R. Alma Barabé, Melina Tremblay étaient également méritantes. Le sort a favorisé Mlle Agnès Duquette.

Vie des Saints illustrée, généralement offert par M. l'Abbé L.O. Huard, vicaire de Mégantic aux élèves de la 3ème classe (en récompense) qui se sont le plus distingués par leur bonne conduite et leur application. Mlles Corinne Roy, Lucias Hébert, Alice Gendreau, Joséphine Gaudrault, Albertine Renée, Elmina Blais, Robertine Pommerleau, Clara Beaudry, Démérise Bérubé, Valentine Thérien y ont concouru. Le sort a favorisé Mlle Valentine Thérien.

Prix d'assiduité religieuse donné par M. l'Abbé N.-G. Gaulin à l'élève de la 3ème classe qui s'est le plus distinguée dans cette matière. Mlle Corinne Roy a été l'heureuse méritante.

Prix d'application donné par M. l'Abbé N.-G. Gaulin, aux élèves de la 3ème classe, Mlle Bella Genest a été l'heureuse favorisée du sort.

Cinq élèves de la 2ème classe ont aussi reçu un prix d'assiduité.

Médaille d'argent donnée par M. Michel Couture à sa petite demoiselle Alice, en récompense de son application.

Mlle Eva Brault, institutrice, se dévoue beaucoup pour l'enseignement de la musique.

Les quatre élèves les plus avancées sont Mlles Alice Gendreau, M. R. Morissette, Alice Grégoire, Emma Royer.

A L'ACADEMIE

L'Académie commerciale des Frères du Sacré-Cœur, établie depuis peu à Mégantic, est aujourd'hui une institution florissante; plus de 200 élèves y ont reçu l'instruction cette année. La distribution des récompenses nous fournit la preuve de l'application générale des élèves ce succès n'est que la juste récompense du dévouement que s'imposent les Révds. Frères pour former la jeunesse.

Résultat de l'année :

PREMIERE CLASSE

Médaille en argent offerte par le Rév. N.-H. G. Gaulin, curé de Ste-Cécile, comme prix de sagesse, décernée par les suffrages des élèves de la première classe, à M. Léonidas L'Heureux et à M. Josaphat Roy. La médaille ayant été tirée, le sort a favorisé M. Josaphat Roy.

1er prix Willie Morissette, 2e Alphonse Gendreau, 3e Honoré Ruel, 4e Josaphat Roy, 5e Arthur Lapointe, 6e Albert Goulet, 7e Isidore Duquette, 8e Aristide Demers, 9e Octave Bélanger, 10e David Lacasse, 11e Alfred Baron, 12e Honoré Moisan, 13e Arthur Bérubé, 14e Joseph Rousseau, 15e Joseph Danze, 16e Octave Couture, 17e Adolphe Bécigneul, 18e Alfred Thérien, 19e Napoléon Proulx, 20e Léonidas L'Heureux, 21e Alfred Morin, 22e

Arthur Lacasse, 23e Wilfrid Morissette, 24e Albert Collins, 25e Wilfrid St-Pierre.

DEUXIEME CLASSE

1er prix Edmond Heins, 2e Joseph Sévigny, 3e Joseph Lessard, 4e Ulric René, 5e Gédéon Lachance, 6e Denis Monfette, 7e Arthur Thibodeau, 8e Willie Lacasse, 9e Jean Bte. Demers, 10e Léonard Demers, 11e Ernest Moquin, 12e Louis Lamontagne, 13e Joseph Tardif, 14e François Demers, 15e Aimé Duquette, 16e Joseph Sévigny, 17e Joseph Roger, 18e Pantaléon Lapointe, 19e Eugène Sévigny, 20e Narcisse Lamontagne, 21e Napoléon Brunsseau, 22e Henri Dion, 23e Joseph Ferland, 24e Albert Roy, 25e Allyre Girard, 26e Odias Goulet, 27e Arsini Perrin, 28e Joseph Ratelade, 29e Amédée Bureau, 30e Ferdinand Heins.

TROISIEME CLASSE

1er prix Roméo Thibodeau, 2e Arthur Lemay, 3e Arthur Lesage, 4e Napoléon Lebel, 5e Pierre Bérubé, 6e Alfred St-Pierre, 7e Alfred Beaudry, 8e Léo Gendreau, 9e Alfred Mercier, 10e Malcolm Grant, 11e Arthur Dion, 12e Léonard Legendre, 13e Félix Lavallée, 14e Louis Boivin, 15e Eugène Cameron, 16e Saul Perrin, 17e Guillaume Prasse, 18e Odilon Turgeon, 19e Odias Compagnat, 20e Rosaire Goussé, 21e Louis Monfette, 22e Joseph Turgeon, 23e Jacques Lemay, 24e Joseph Brunsseau, 25e Camille Charland, 26e Ferdinand Charland, 27e Joseph Garneau, 28e Alphonse Lacroix, 29e Arthur Compagnat, 30e Cléophas Moisan.

QUATRIEME CLASSE

Première division

1er prix Aimé Poulin, 2e Albert Demers, 3e Léonidas St-Pierre, 4e Albert Lavasseur, 5e Napoléon Lacroix, 6e Napoléon Rousseau, 7e Alfred Pratte, 8e Jean Raoul Ratelade, 9e Louis Breton.

Deuxième division

1er prix Philippe Thibodeau, 2e Arthur Baron, 3e Lucien Bécigneul, 4e Georges Couture, 5e Georges Boisselle, 6e Aimé Picard, 7e Arthur Savard, 8e Achille Bolduc.

Troisième division

1er prix Joseph Gendreau, 2e Adélard Lessard, 3e Victor Garneau, 4e Arthur Huppée, 5e Henri Barabé, 6e Omer Boisselle, 7e Adolphe Lemay, 8e Arthur Roy, 9e Arthur Lemay, 10e Aimé Lemay, 11e Alfred Labbé, 12e Adélard Chabot, 13e Hilaire Thivierge.

Quatrième division

1er prix Ludger Bureau, 2e Joseph Roy, 3e Joseph Blais, 4e Alfred Huppée, 5e Ferdinand Lachance, 6e Joseph Dichesneau, 7e Emélie Labbé, 8e Victor Savard, 9e Alfred Tremblay, 10e Clément Compagnat, 11e Henri Thérien, 12e Ernest Nadeau, 13e Edouard Gendreau, 14e Anidas Michand, 15e Emile Dorais, 16e Louis Boisselle, 17e Joseph Turmaine, 18e Arthur Bernier, 19e Emile Bernier, 20e Ernest Garneau, 21e Napoléon Labrecque, 22e Aurèle Lemoine, 23e Henri Roy, 24e Delphis Lavasseur, 25e Charles McKenzie, 26e Ulric Dubuc, 27e Arthur Lachance, 28e Alfred Legendre, 29e Barthélemy Arguin, 30e Arthur Bélanger, 31e Donald Bélanger, 32e Roméo Couture, 33e Elzéar Bélanger, 34e James Butler, 35e Stanislas Michand, 36e Henri Falardeau, 37e Olyvia Blais, 38e Ernest Paradis, 39e Eugène Doyon.

L'impératrice Charlotte

Celle qui fut l'impératrice du Mexique vient d'entrer dans sa cinquante-neuvième année. La foule non seulement au Belgique, mais dans toute l'Europe, a gardé le souvenir respectueux de cette princesse, dont le malheur a brisé le front avec la couronne. Pour les hommes du peuple belge, elle est restée l'abbé et jeune personne qui, en 1857, épou-

sait l'archiduc Maximilien. Plus nconsolée que folle, l'impératrice Charlotte vit au château de Bouchout, se rassasiant de sa solitude et de sa douleur. Elle a passé des mois sans recevoir qui que ce soit, même la dame d'honneur attachée à sa personne. Mais les crises de folie furieuse deviennent chaque année plus rares, et la lucidité revient lentement... avec la mémoire.

Science nouvelle

On vient de découvrir une science nouvelle.

Elle se nomme la "glossomancie" et consiste à déterminer le caractère des gens d'après la forme de leur langue.

L'invention en est due à une femme—naturellement. Les principes sont très simples, nous assure-t-on, et en quelques leçons les amateurs de bonne volonté les pourront très suffisamment posséder.

Cette science paraît appelée à rendre d'appréciables services dans la pratique d'un certain nombre de professions, et des plus diverses, telles que la psychologie, la diplomatie, la charcuterie et la politique.

CINQUANTE ANS SANS PARLER—

C'est une femme—le croirait-on?—qui a fait ce vœu singulier et qui l'a tenue, chose plus merveilleuse encore. A la suite d'une vive discussion avec ses parents, au mois de juillet 1847, miss Guilford, de Blue-Hill, aux Etats-Unis, jura de ne plus adresser la parole à l'âme qui vive, à moins qu'elle ne trouvât une "âme sœur" dont l'éloquente tendresse la délierait de son serment. Hélas! les années se sont écoulées, mais le confident rêvé de la jeune Américaine ne s'est pas présenté. Peut-être aussi que son mutisme volontaire éloignait les prétendants... Toujours est-il que miss Guilford est restée fille. Comme au bout de cinquante ans le silence, commençant à lui peser, elle a réuni, le mois dernier, sa famille et ses amis—il lui en restait, paraît-il, quelques uns—pour leur expliquer en un long discours sa conduite. Malheureusement, quand elle voulut parler des sous sortaient inarticulés de sa bouche.

Les muscles vocaux étaient à jamais atrophiés, et maintenant elle est muette et pour tout de bon.

Les papillons ivrognes

Un naturaliste anglais, le professeur J.-W. Tutt, vient de constater que le papillon est un vulgaire ivrogne.

Il a enfermé douze papillons mâles et autant de papillons femelles dans une serre pour étudier leurs mœurs.

Il a constaté que les papillons du beau sexe sont d'une sobriété parfaite, qu'ils ne boivent que quelques gouttes de rosée, tandis que les mâles s'enivrent comme des laquais. Ils vont, ces mâles, aux fleurs dont la distillation produit le plus d'alcool et s'abreuvent de leurs sucs au point de rester inanimés pendant plusieurs heures: "Il ne s'est pas écoulé de jour, dit-il, où je n'ai ramassé des papillons ivres-morts."

M. Tutt a poussé l'expérience jusqu'à enivrer ses papillons, non plus avec des fleurs, mais avec de véritables liqueurs dont il répandait quelques gouttes sur le sol de la serre. Et les papillons s'y précipitaient avec rage et se gorgeaient jusqu'à la plus complète ivresse.

L'homme, dirait Darwin, n'est qu'un papillon dégénéré.

Calcul revelateur

Les jeunes filles en âge de se marier n'aiment pas toujours à dire leur âge, mais vous pouvez le trouver en suivant les instructions ci-dessous mentionnées, la jeune fille faisant elle-même les calculs.

Dites-lui de poser le numéro du mois dans lequel elle est née, de le multiplier ensuite par deux, d'ajouter cinq, puis de le multiplier par 50, d'ajouter ensuite son âge, de soustraire après cela 365, d'ajouter ensuite 112, puis dites-lui de vous dire ce qui reste. Les deux chiffres à droite vous donneront son âge, et les autres le mois dans lequel elle est née. Par exemple, si le montant est 822, elle a 22 ans, et elle est née dans le huitième mois (août). Essayez cela.

CARTES D'AFFAIRES.

Avocats.

J. A. Gaudet, L.L.L.

AVOCAT: Commissaire de la Cour Supérieure. Bureau: Bâtisses du Travailleur, Agnès, (près du Pont) Résidence: Bloc Vachon, à côté du "Queen's Hotel", Lac Mégantic.

L. E. Charbonnel, L.L.B.

AVOCAT, Bureau: Bâtisses du Travailleur, Agnès, (près du Pont) Résidence: Bloc Vachon, à côté du "Queen's Hotel", Lac Mégantic.

TALBOT & VÉZINA

AVOCATS

ST-JOSEPH DE BEAUCE

Téléphone Bell - No. 2
de la Beauce - No. 20

Notaires

J. N. Thibodeau, N. P.

NOTAIRE, Commissaire de la Cour Supérieure. Etude: Ancien bureau de Poste, Lac Mégantic, P. Q.

Médecins

Dr. G. S. Grégoire

MÉDECIN et chirurgien, gradué de l'Université Laval de Québec. Téléph. No. 44.

Vétérinaire

Dr. V. Pepin

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE, gradué de l'Université Laval à Montréal. Consultation à toute heure pour toutes les maladies des animaux domestiques. Prix modérés. Bureau en face de l'Hôtel Grand Central. Bloc Moisan. Lac Mégantic, P. Q.

C. ALPHONSE LARUE

ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE

ST-SAMUEL, BEAUCE, Qué.

Huissier

Benjamin Lachance

HUISSIER de la cour supérieure pour les districts de St-François et de Beauce. Lac Mégantic.

Photographe

F.-X. Vachon

PHOTOGRAPHIES de toutes dimensions. Portraits à l'huile et au crayon une spécialité. Prix modérés et satisfaction garantie. Lac Mégantic.

Joseph Letellier

HORLOGER-BIJOUTIER. Montres, Bagues, Joints, Lunettes, etc., etc. Réparations faites avec soin et promptitude. Prix modérés. Aussi agent des célèbres bicyclettes "Gendron". Scotstown, P. Q.

Le World

Magasin de Hardes Faites

est maintenant installé dans le BLOC THIBODEAU

HABILLEMENTS

POUR HOMMES ET ENFANTS

Voyez

nos habillements de PREMIERE COMMUNION bordé, en serge vénitienne noire. Vous ne pouvez pas trouver mieux ailleurs

CHOIX NOUVEAU

ans les tweeds anglais, français et canadiens. Chaussures pour hommes, femmes et enfants. Chapeaux, Chemises, etc.

... LE WORLD ...

J. A. LEGER, prop-

Lac Mégantic

LE TRAVAILLEUR
DU LAC MEGANTIC

Journal populaire : organe des
classes laborieuses de la région.
Paraît tous les vendredis à
Agnès, P. Q.

S. YACOB & Cie,
Propriétaires.

ABONNEMENT

En an..... 75 cts
Quatre mois..... 25 "
(Strictement payable d'avance)
Naissances, mariages et décès,
25 cts. Gratuits pour les abonnés.
Téléphone 47.

LES VACANCES

Voici les vacances, jours de repos, de distractions, de sport. Déjà magistrats, négociants, et prolétaires ont visé leurs plans, fixé leur villégiature, la malle de voyage, avec accoutrements et engins de guerre est prête, et prêt aussi le flacon d'élégant vin. Nos grognards, espérans, vont faire trêve à leurs "exploits", et, baissant la main de la vieille Thémis, doucement lui bruler la politesse et enfouir dans quelque oubliette du bureau le sac aux chicane. Au revoir donc ! Dieu vous garde ! il y aura bien assez du médecin obligé de s'enrouler à toutes les nuits d'orages, heurté à tous les pays, échoué de toutes les arrières, parce que pour celui-là surgit toujours quelque nouvelle tâche dans cette vallée de larmes, malgré les vacances.

Tout le tour du grand lac Mégantique, tout le long de ses rivières, le ciel en bondouillère et la perche de ligne à la main, chacun de s'éclipser pour se faire "grand chasseur" devant Dieu et les hommes. Reste à savoir ce qu'en fait Nemrod des "maringouins" du lac Mégantique, qui semblent avoir pris à tâche de venger dans notre sang toutes les vies par l'effet de nos malices exhalées dans les airs ou dans les eaux.

Ah ! la vacance ça vous ravigote tout le monde, en commençant par les plus petits ; et c'est surtout pour ceux-ci que la vacance est belle. Ils se sentent bien, ces chers enfants qui pendant dix longs mois de l'année ont fait le sacrifice des jeux, des douceurs et des poupées, afin qu'aujourd'hui ils puissent revenir, chargés de prix et de couronnes, réclamer leur place au foyer, leur part des caresses maternelles, avec tout ce que leur enfance pourra entasser de joies, de courses folâtres et de liberté, sans bornes dans ces courts deux mois de vacance.

Car la fin de l'année scolaire c'est le jour de leur triomphe. Voyez dans les villes et dans les villages tous ces essaims qui s'appellent au de, art : quel bourdonnement, quelle effervescence ! Tous ces papillons d'aujourd'hui, abêlles d'hier, s'apprêtent à butiner, et, ne craignant rien, ils sauront trouver du miel de quelque côté qu'ils prennent leur vol. Ici, aux parcs de la ville, là, sous l'auvent de la chaumière ; il se trouvent pour eux des fleurs, des bourgeons et des fruits, car la Providence a pris soin d'en parsemer abondamment le chemin de l'innocente enfance.

Et l'enfance l'a bien mérité. Nous venons de le voir au Convent des Dames de la Congrégation du village Mégantique, comme à l'Académie des Frères du Sacré-Cœur.

Quel est celui qui ayant passé par les fourches caudines du Baccalauréat, et tressailli ensuite aux émotions de la distribution des prix, n'aimera pas à être témoin une fois encore des succès qui lui rappellent les plus beaux jours de son enfance ?

Pour couronner dix mois de labeur, de dévouement incessant et de succès glorieux, nos bonnes sœurs avaient préparé une fête musicale où leurs petites élèves, presqu' toutes encore dans la tendre enfance, devaient nous surprendre par leurs succès, pendant que, pour encourager ces dernières et leur prouver l'intérêt qu'on leur porte, M. J. Hacking, curé de Ste-Cécile, et Monsieur Huard, vicaire de Ste-Agnès, excellents prêtres qui comme le Christ aiment "qu'on laisse venir à eux les petits enfants", avaient décerné force prix et force médailles.

Aussi quelle émulation parmi ces enfants !

La séance s'ouvre ; nous sommes tout attention. Ce petit monde chante, déclame, instrumente avec un brio, un ensemble à faire croire qu'à leur entrée dans la vie il y avait tout à côté de leur berceau quel instrument, lyre, harpe ou clavecin dont leur premier cri de joie a fait vibrer les cordes.

Où donc nos bonnes Dames de la Congrégation ont-elles pris le secret de faire de ces enfants de petites virtuoses dans un temps si court ? Et pourtant Mademoiselle Brault, jeune musicienne, professeur de seize printemps à peine, a réussi à faire de ses élèves de vraies merveilles.

Écoutez : celle-ci chante une cantilène ravissante, celle-là roule une ariette ; deux autres exécutent un duo entraînant qui fait presque danser nos commissaires. Papa Lachance, qui aime ces enfants, comme si elles étaient toutes à lui, en a l'âme toute joyeuse. Une petite blonde de huit ans à la main trop mignonne encore pour embrasser toute l'octave, n'importe ! avec une petite moue charmante elle fait voltiger le petit doigt et le petit poignet ; et le rythme ni la mesure n'y ont rien perdu. Il y a sonnettes sur tous les rythmes, variations sur tous les tons, du Delibes, du Chomades, voire même du Beethoven.

Voici venir une petite de dix ans pour lire une adresse à Monsieur le curé : il faut voir avec quelle gravité condescendante elle exécute, pendant que pardessus le bord de la feuille qu'elle tient à la main, on voit un petit œil noir inquiet qui risque un regard observateur et quelque peu goguenard.

Tout cela se faisait avec une confiance, un aplomb, un chic que la naïve innocence seule peut répan- dre sur un être humain : gracieuse allure d'un cœur virginal et sincère.

Ah ! l'heureuse jeunesse ! on a beau dire, rien ne fait plus de bien à l'âme que le spectacle de ces triomphes de l'enfance aux prises avec les premiers problèmes de l'esprit, tournois de l'intelligence qui s'épanouit, luttant à armes courtoises avec les sphinx de l'avenir, où le père, la mère, le parent, l'ami qui s'intéressent au petit lutteur croient contempler une joute entre des petits anges descendus des voûtes célestes.

Et l'on en sort rafraîchi, joyeux, content de soi, et conscient de s'être assis pour un instant encore à l'ombre d'un délicieux oiseau dans le grand désert de la vie humaine.

Remercions nos bonnes Dames de la Congrégation, nos Frères de l'Académie du Sacré-Cœur, nos instituteurs et nos institutrices qui toute l'année scolaire ont orienté avec un si beau zèle la jeunesse de nos enfants, et couronné leur œuvre en nous conviant à un banquet intellectuel, où l'on retrouvait quelque chose de l'ambrosie et du nectar dont se sont abreuvés les Immortels.

Et, pour Dieu ! pères et mères, lâchons de ne pas souffler sur les fragiles châteaux de cartes que pendant dix longs mois de l'année nos petits lauréats se sont bâtis pour les vacances !

Le 58e bataillon

Le 58e d'infanterie de Campton, est actuellement à suivre les manœuvres à St-Jean d'Iberville. Il se compose de 200 hommes et 22 officiers. État-Major : Lt-col. McAlley, major Baker, sergent-major Philipson, capt. paie-maitre Beard ; compagnie No. 1, capt. Pope, lieutenant ; compagnie No. 2, capt. Gillies, lieutenant ; compagnie No. 3, lieutenant, McLeod ; compagnie No. 5, lieutenants McLeod et Ogilvie ; compagnie No. 6, capt. Waillay, lieutenant.

Joli mariage

Mercredi soir le 20 courant, M. David H. Judd et Mlle Emma J. Hacking, qui nient leurs destinées par les liens conjugaux.

Le mariage fut célébré à la résidence de M. Wm. Hacking, père de la mariée, par le Rév. P. A. Read, de Lennoxville, suivant les rites de l'église méthodiste, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. Geo. Hacking, frère de la mariée et Mlle Ida Judd, sœur du marié, étaient les témoins.

La cérémonie fut conduite par M. M. S. Persons, maire du village d'Agnès.

Il y eut chant et musique par Mmes Estella Persons, Annie Hacking, M. A. McLeod, M. M. McLeod, le Rév. Read, M. Persons, après quoi les convives furent invités à s'asseoir à une table abondante en mets les plus délicieux.

A trois heures du matin l'heureux couple prenait le train express du Pacifique au milieu d'un nuage de riz et de savates pour leur voyage de noces à Montréal, Québec et Kingsey.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité accompagnent les nouveaux mariés.

Nous sommes forcés, faute d'espaces, de remettre à la semaine prochaine la liste des invités et des présents.

Tribune Libre

M. le Rédacteur,

Vous m'obligerez en insérant dans vos colonnes ce qui suit :

La rumeur circule depuis quelque temps que l'aqueduc sera vendu par M. A. E. Gendreau à une compagnie de particuliers.

Le fait de donner pour un temps le contrôle exclusif d'une source de revenus aussi considérable à des particuliers est une question tellement importante que plusieurs contribuables s'effraient avec raison des prochains événements municipaux devant se produire. Le motif qu'on puisse faire est de discuter cette question sur toutes ses faces et de ne prendre aucune décision avant que le projet ne soit complètement mûri.

D'après des pourparlers ayant eu lieu, une compagnie serait disposée à acheter de M. Gendreau et à passer avec la corporation du village de Mégantique un contrat par lequel cette compagnie aurait le privilège exclusif, durant un certain nombre d'années, de fournir l'eau aux contribuables à des prix élevés, fixés d'avance, avec faculté pour la corporation de racheter l'aqueduc au bout de 10 années, en payant à la dite compagnie un capital qui placé à 5% rapporterait un intérêt égal aux revenus de la dixième année ; de plus la corporation s'obligerait à payer à la compagnie, un montant de \$600.00 par année pour 40 "hydrants" devant servir au cas d'incendie.

Dans mon humble opinion, je considère que ce contrat est désavantageux pour la corporation du village de Mégantique et que de plus il lie la corporation pour toujours. En effet, puisque les revenus de l'aqueduc sont aujourd'hui de \$2,400 par année, la compagnie se crée immédiatement un revenu de \$3,000 par année en exigeant \$600 pour hydrants. Ce montant ne peut qu'augmenter d'ici à 10 ans, et la dixième année, la corporation devra payer au moins \$60,000 pour racheter l'aqueduc. Est-il permis de croire que la corporation qui craint aujourd'hui de perdre le contrôle de l'aqueduc qui lui coûterait tout au plus \$25,000 sera disposée dans 10 ans à payer au delà de \$60,000 ? N'est il pas vrai de dire que la corporation sera alors liée pour toujours ?

Maintenant ce contrat est désavantageux pour la corporation et il est facile de s'en convaincre en considérant le cas où la compagnie deviendrait propriétaire, 20 celui où la corporation en garderait elle-même le contrôle.

Si la compagnie devient propriétaire, les contribuables devront payer l'eau très cher d'abord, et en plus \$600.00 par année pour se protéger contre les incendies.

Ce montant de \$600.00 par année représente au bout de 10 ans, non pas \$6,000.00 mais \$7,100, en tenant compte des intérêts sur chaque \$600 versé.

Et pour payer ces \$600.00 par année, une seule chose s'impose ; c'est la taxe. Considérant que les revenus des cotisations sont aujourd'hui de \$1,700, il faudra augmenter la taxe d'un tiers pour faire ces paie-

ments. Et à l'expiration des 10 ans les contribuables auront payé, du \$7,400, et n'auront aucune propriété sur l'aqueduc qu'ils devront alors payer au delà de \$60,000 s'ils veulent en devenir maîtres.

Supposons au contraire que la corporation contracte un emprunt et garde elle-même le contrôle de l'aqueduc. Des gens bien renseignés nous disent que pour \$20,000 la corporation peut se procurer un système d'aqueduc et de "soursis" de première classe. Hé bien, calculons avec \$25,000 d'emprunt, pour 20 ans et cela à 50%, bien que nous puissions emprunter à un taux moins élevé ; en supposant que l'aqueduc donne un revenu annuel de \$2,400, ce qui est loin d'être exagéré comme tout le monde le sait, nous payons l'intérêt du capital emprunté avec ces revenus et en plus au delà de \$1,000 de capital, à l'expiration de 10 ans la corporation, avec les revenus de l'aqueduc, aura payé les intérêts et \$15,000 de capital, il ne lui restera plus que \$10,000, et à l'expiration de 20 ans tout l'emprunt sera payé et la corporation aura de plus, \$10,000 en caisse, et cela avec les revenus de l'aqueduc seulement.

Il est à remarquer qu'en faisant ces calculs, plus que suffisants, je prends pour base un capital à un taux d'intérêt très élevé et des revenus très modérés ; ce n'est ni secret pour personne que l'aqueduc peut rapporter au delà de \$3,000 par année ; je laisse de côté la question des hommes à employer qui serait tout à l'avantage de la corporation ; je laisse également de côté le bénéfice que peut retirer la corporation de l'usage des canaux d'égout (soursis) qui est considérable, et nous pouvons résumer le tout en disant aux contribuables :

Si vous désirez payer \$15,000 en 20 ans et n'avoir aucune propriété, donnez le contrôle de l'aqueduc à la compagnie ; si vous désirez faire plus de \$10,000 de profit en 20 ans, et être propriétaire de l'aqueduc, exigez de vos édiles que la corporation administre cette source de revenus. Un fait s'impose cette compagnie dont les membres sont des hommes d'affaires, ayant une longue expérience dans ces sortes de travaux, vient ici avec l'assurance du succès, c'est une entreprise payante ; pourquoi la corporation hésiterait-elle ?

NOTES LOCALES

Il y a 31 ans aujourd'hui que nous vivons sous le régime fédéral.

Les Frères du Sacré-Cœur sont allés passer le temps des vacances à Arthabaska d'où ils reviendront le 15 août prochain.

Mlle Marianne Couture est partie hier pour une promenade de quelques jours à Québec.

Mlle Joséphine Grégoire nous arrive de l'Ecole Normale Laval ayant obtenu un diplôme de Cours élémentaire anglais et français, "avec distinction".

Trois prix accompagnaient le diplôme, à preuve d'application et de succès.

Nos félicitations à Mlle Joséphine.

M. George Grégoire nous revient du Séminaire de Québec sorti victorieux du "Cours des Humanités", et aiguisant ses armes pour la Rhétorique et l'éloquence l'an prochain. Il est Bachelier en lettres. Bravo !

L'Hon. juge C.-H. Pelletier, de la cour Supérieure du district de Beauce a rendu jugement dans les causes de H. J. Wilson et The Lake Mégantique Pulp Co., pour \$100 de dommages et les frais, et N. Savan pour \$100 et les frais, pour les dommages passés et présents.

Mlle Jeanne d'Orsonnens est de retour du convent de St-Jean où elle vient de terminer ses études, remportant la médaille d'or et un joli volume comme souvenir de son "Alma Mater".

Mlle Hélène Wilson, de ce village actuellement à Montréal vient de passer avec grande distinction deux examens de musique pour la théorie et la musique exécutée à l'Académie : La "Associate Dominion Pinnist College of Music".

Mlle Maud Wilson, attachée du Bureau Principal de la "Sun Life" de Montréal, est en visite chez son père le capit. J.S. Wilson, pour deux semaines.

C'est avec plaisir que nous avons rencontré cette semaine, M. Pierre Roy, résidant depuis quelque temps au Manitoba et qui est revenu s'établir au milieu de nous. M. Roy est un des pionniers de cette région, même on nous dit qu'il est le premier qui soit venu s'établir avec sa famille aux alentours du Lac Mégantique.

M. A. Blouin, agent pour C. A. LeBaron, était de passage ici cette semaine.

L'épouse de M. Chs. Darveau, avocat de Lévis, ainsi que son fils M. Valère Darveau E.E.D., étaient en visite dans notre village dimanche dernier.

M. et Mme Townsend d'Arthabaska étaient de passage ici cette semaine.

M. Théophile Lachance, agent d'assurance, est retenu à la maison souffrant d'une indisposition assez sérieuse. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement. Son fils Barthélemi, est revenu du Petit Séminaire de Montréal pour le temps des vacances.

Mlles Hilla, Maria et Enédine, enfants de M. L.-P. Villeneuve sont revenues du convent de Wotton avec un grand nombre de récompenses.

M. Louis Bécigneul, marchand de vins et liqueurs, a fait subir une toilette générale à son établissement, qui offre aujourd'hui un magnifique coup d'œil. M. Bécigneul est à y faire poser un élévateur.

M. Hacking a fait l'addition d'une jolie véranda à la devanture de sa résidence à Agnès.

Les récoltes promettent un bon rendement ; le foin fait très bien ; sur les hautes, il semble que la gelée ait fait quelque dommage.

M. Oscar Bélanger est revenu du collège d'Arthabaska, pour passer les vacances au milieu de sa famille. En outre de 18 prix sur les différentes branches de l'enseignement, M. Bélanger remporte aussi une jolie médaille d'or comme prix de conduite. C'est dire qu'il est sorti bon premier ; nous souhaitons bonnes vacances à cet élève studieux.

M. Jos. Bureau, marchand-quincailler a retenu un espace dans nos colonnes. La semaine prochaine nous publierons une annonce de cette maison.

M. J.-A. Gaudet, avocat, tiendra son bureau de 7 hrs. à 9 hrs. P.M. à sa nouvelle résidence dont il vient de prendre possession. Voisin de M. Jos. Bureau, marchand de fer.

Il y aura assemblée des contribuables de la municipalité scolaire de Ste-Agnès de Ditchfield, lundi le 4 juillet prochain à dix heures de l'avant-midi à la salle de l'école du village d'Agnès pour procéder à l'élection de trois commissaires en remplacement de MM. Vincent Ratelade, dont la résignation pour absence a été acceptée et de Félix Lapointe et Joseph Goulet, sortant de charge.

Aussi assemblée des contribuables de la municipalité scolaire de Ditchfield et Spaulding, au bureau du secrétaire-trésorier L.-Nap. L.-pointe, lundi le 4 juillet prochain à dix heures de l'avant-midi, pour l'élection d'un syndic devant remplacer M. Chas. H. Andrews, sortant de charge.

LE TRAVAILLEUR

est à vendre chez

A. BERUBE

TABACONISTE ET BARBIER-

COIFFEUR

Pipes, Cigares, Cigarettes,
Tabacs de toutes sortes.

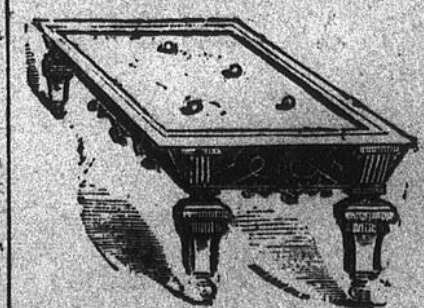


Table de pool.

Dépôt de Journaux, etc.

AVENUE DES ERABLES

LAC MEGANTIC

Téléphone 35.

EUS. HUARD

MARCHAND-GENERAL

Hardes lûtes, chaussures, un im-

mense stock d'étoffes à robe ; chap-
mises, cravates de toutes nuances et
de tout goût, articles de toilette, etc.

Groceries, ferronneries à des prix

défiant toute compétition. Fleur,

grain, spin, etc.

Rue Principale,

LAC MEGANTIC.

LAMBTON

Une retraite en lieu ici sous la direction des RR. PP. Leclair et Rhéaume. Malgré le mauvais état des chemins l'assistance était nombreuse.

Mme Dr J. A. Samson est revenue de Montréal accompagnée de ses deux filles, élèves au Mont Ste-Marie.

Trois des enfants de M. J. E. Roberge sont aussi revenus du couvent de St-Georges.

Mlle Antoinette Langlois, fille de M. Langlois, est revenue du couvent de St-Anselme.

M. Jos. Tousignan autrefois seller ici, demeurant à Sherbrooke est en promenade dans notre village.

M. Edmond fortier autrefois de Lambton est parmi nous; il y passera quelques jours.

Lundi dernier M. Félix M. Labrecque, de St-Romain de Winslow conduisait à l'autel, Mlle Nelly Morin, fille de M. Honoré Morin, de Lambton. Les nouveaux mariés résideront à Winslow.

TRING JUNCTION

Un accident qui a failli être fatal est arrivé ici dimanche matin. Un M. Gagnon se rendait à la messe avec sa femme, lorsqu'en arrivant près de la station le cheval effrayé s'élança au travers des voies du chemin de fer, après en avoir traversé quatre, il tourna tout à coup et versa la voiture sur une 5e voie. M. et Mme Gagnon tombant près de la rail, la voiture par dessus eux; un prompt secours leur fut porté par l'agent de la "station" et les autres témoins de l'accident.

Mme Gagnon a reçu plusieurs blessures à la tête et fut relevé tout ensanglantée. M. Gagnon avait quelques légères contusions à la tête et souffrait d'une douleur dans le côté droit. M. le Dr Chrétien que l'on se hâta d'appeler chercha à le panser et jugea prudent de faire administrer Mme Gagnon.

Aujourd'hui M. et Mme Gagnon sont en bonne voie de guérison.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Lundi dernier, pendant la nuit, des voleurs ont tenté de s'introduire dans le magasin de M. Pierre Gagné mais celui-ci s'est éveillé au bruit qu'ils faisaient en essayant de forcer une fenêtre les maraudeurs ont découragé avant que M. Gagné eut le temps de descendre, une heure plus tard ils revinrent de nouveau mais M. Gagné aux aguets les mit en fuite aussitôt, espérons qu'ils n'y reviendront plus.

Nous avons beaucoup de pluie actuellement, le grain en souffre un peu.

Le Québec Central a changé d'horaire, lundi le 27 courant, un nouveau train de vitesse a été ajouté à six trains ordinaires sur la division de Sherbrooke à Lévis et un au retour sur celle de Tring Jet à Megantic.

Mme P. Doyle accompagnée de sa sœur Mlle Alphonsine Doyon ont parties jeudi dernier pour Montréal en visite chez leur frère M. P. Doyon. Elles seront de retour cette semaine.

HAM-NORD

Mardi, le 23 courant, notre jeune ami, M. Alphonse Tariff, missait sa destinée à celle de Mlle Amanda Roy, fille de M. Hilaire Roy, de cette paroisse.

Le même jour, M. Treflé Tremblay à Mlle Vachon de notre Dame de Lourdes.

Nos souhaits de bonheur aux heureux couples.

M. E. Gouard Blais, du séminaire de Québec, est revenu pour passer ses vacances chez son père.

Mlle B. Beaudet et M. Mercier, institutrices, sont retournées dans leur famille à Victoriaville.

Les trois fillettes de M. M. Luceau du couvent d'Arthabaskaville, sont revenues en vacances, chez leur père cette semaine.

M. P. Jumeau de St-Norbert, et Mlle Aimée de New-Market, et ses deux enfants, sont en promenade chez M. J. Jumeau de ce village.

Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, deux voleurs se sont introduits dans le magasin de M. M. Luceau et Morasse, et ont fait main basse sur différents habits, chapeaux, etc., emportant aussi une somme d'environ une dizaine de piastres.

Lorsqu'il s'est aperçu du vol dont il était victime, M. Morasse, aidé de M. A. Deneys et Plamondon, huissiers, s'est mis à la poursuite des voleurs. Ils parvinrent à mettre le vaurien sur un nommé Lessard, à St-Camille. Celui-ci se voyant pris, se conduisit au bouge où son compagnon Boutin, se reposait de ses exploits, dans les douceurs

d'un sommeil réparateur. Boutin s'aperçut à temps de l'arrivée des constables, il prit la fuite vers les bois.

M. Morasse et ses compagnons visitèrent le camp, ils trouvèrent un grand nombre d'effets, entre autres: deux jupes d'or appartenant à M. D. O. Bourbeau de Victoriaville.

Nous espérons que la police parviendra à saisir Boutin et ses acolytes, qui sont encore au nombre de trois, d'après les déclarations du jeune Lessard; nous ne croyons pas faire un faux jugement en soupçonnant cette bande d'être l'auteur des vols nombreux, dont on se plaint depuis quelques mois.

Nos félicitations à M. Morasse et Deneys pour la jolie capture qu'ils ont faite.

SHERBROOKE

La semaine dernière, une voiture chargée de pierres, conduite par le jeune garçon de M. Wm. Hawkins a été frappée par un char électrique sur la rue Wellington. La voiture a été renversée et le jeune Hawkins a été jeté par terre sans cependant recevoir aucune blessure.

MM. les professeurs du séminaire sont rendus à Montjoie où ils passeront les vacances.

M. André Bonin a fait commencer les travaux aux fondations du nouveau séminaire. Les travaux seront poussés activement car M. Bonin se propose d'employer une trentaine de maçons.

Thomas Dunsmore, âgé de 10 ans s'est noyé en jouant sur les bords, près du moulin à scie. Le cadavre a été repêché peu de temps après.

M. Ernest Sylvestre, notaire, a acheté les minutes de feu le notaire Langlois, M. Sylvestre succédera aussi, probablement, à feu le notaire Langlois comme secrétaire du canton d'Orford.

M. Sylvestre ouvrira bientôt un bureau dans la nouvelle bâtisse de la Banque d'Hochelaga qu'il occupera avec M. H. Langlois, greffier de la cour des commissaires du canton d'Ascot.

M. Wm. Brault, secrétaire-trésorier de la cour St-Michel, de l'Ordre Indépendant des Forestiers, a remis la semaine dernière à Dame V. J. A. Fournier un chèque de \$2,000, montant de la police d'assurance de son époux dans l'Ordre Indépendant des Forestiers, ce chèque a été payé 8 jours après les funérailles de M. Fournier.

St-Sébastien

Le 23 juin dernier avait lieu une jolte démonstration à l'occasion de la finition des travaux intérieurs de l'église de cette paroisse. Une foule considérable, venue de différentes paroisses, assistait à une messe solennelle d'action de grâce, afin de remercier Dieu d'avoir bien voulu bénir les travaux magnifiques qui y ont été faits.

MM. les abbés C. Hallé curé à St-Pierre Isle d'Orléans, S. Garon, curé à Notre-Dame des Anges, comé de Portneuf, L. E. Nadeau, directeur du grand Séminaire de Québec, tous trois anciens curés de St-Sébastien, avaient bien voulu se rendre à cette fête paroissiale et donner ainsi une marque d'attachement sincère à cette brave population, si dévouée aux intérêts de la religion.

Au chœur étaient présents MM. les abbés A. Belleau, curé à Lambton, N. Proulx, curé à St-Evariste, J. E. Bernier, curé à St-Romain, L. Belleau, vicaire à Lambton et L. A. O. Huard, vicaire au Lac Mégantic.

Le succès musical de la messe, organisée par la fanfare de la paroisse, ajoutait à l'éclat de cette fête à jamais mémorable. M. l'abbé C. Hallé célébrait, avec MM. Garon et Nadeau comme diacre et sous diacre.

M. l'abbé Meunier, curé actuel, en termes émus remercia chaleureusement ses paroissiens de leur générosité vraiment exemplaire et des sacrifices qu'ils ont faits en élevant à Dieu un aussi beau temple. Après la messe M. l'abbé Garon adressa la parole à ses anciens paroissiens les félicitant de leurs travaux et les engageant à persévérer dans l'union et la concorde, secrets de l'avancement et du progrès.

M. et Mme Edmond Audet, étaient venus de Victoriaville en voiture spécialement pour assister à notre fête.

Les travaux de l'église de St-Sébastien font l'admiration des visiteurs et font réellement honneur à l'architecte et à l'entrepreneur comme le prouve la résolution suivante des curés et marguilliers de l'œuvre et fabrique de St-Sébastien.

Il est proposé par M. Ludger Paradis, seconde par M. Dandase Paradis, que les paroissiens reconnaissent que M. Edmond Audet, l'entrepreneur du parachèvement

de l'intérieur de leur église, leur a fait un ouvrage de première classe, tant pour le choix des matériaux, l'exécution parfaite des plans et devis, que pour l'élégance et la solidité; que tous ces travaux sont conformes aux diis plans et devis faits par M. David Onellet, architecte de Québec; qu'il n'y a absolument rien à critiquer ou à reprendre et que les paroissiens se déclarent parfaitement satisfaits, qu'ils acceptent et reçoivent ces travaux sans exiger que la fabrique fasse revenir le dit architecte pour les approuver et les recevoir, reconnaissant d'ailleurs que le dit sieur David Onellet étant de passage ici pendant le mois de janvier dernier a déclaré que ces travaux sont irréprochables en tout et partout. Cette proposition est adoptée à l'unanimité de l'assemblée.

Bulletin du jour

Essex, Conn.—Maggie Wolf d'Ivoilon a tué un serpent à sonnettes, de 4 pieds de long. Maggie n'est âgée que de 15 ans.

Salem.—Alfred C. Williams a été trouvé coupable de meurtre au premier degré, pour avoir tué John Cutlio, de Lynnhil, le 17 juillet 1897. Il sera pendu.

Portland, Me.—La première convention démocratique a eu lieu ici jeudi après-midi. Elle a nommé le révérend Luther F. McKinney de Bridgton ex député au congrès du New Hampshire, pour faire la lutte contre l'orateur Reed.

Lewiston, Me.—La convention démocratique du deuxième district congressionnel s'est réunie jeudi. Le docteur A. M. Garcelon a nommé John Scott de Bath candidat au congrès pour ce district. On a aussi adopté des résolutions approuvant le programme de Chicago.

Newton.—Vers trois heures jeudi après midi, un agent de police a trouvé le corps de Mme Charles Brovry, de Newton, flottant dans le lac Crystal. On suppose qu'elle s'est suicidée jeudi soir pendant un instant d'aberration mentale. Mme était mélancolique depuis quelque temps. Mme Brown était âgée de 50 ans.

New Britain, Conn.—Un train de voyageurs et un train de marchandises sont venus en collision sur le chemin de fer New England près de la rue Stanley, et les wagons jetés hors de la voie ont arrêté la circulation pendant plusieurs heures. Le préposé aux bagages, Partington a eu un bras cassé. Il est le seul blessé.

Boston.—A la cour supérieure hier dans le cas de Catherine Eaves vs, la compagnie "Novelty", le jury s'est prononcé en faveur de la demanderesse Catherine, et lui a accordé \$1,000 pour la perte de quatre doigts perdus pendant qu'elle travaillait pour cette compagnie. Elle demandait \$10,000.

Danvers.—Mabel Cassy âgée de 17 ans fille de David Casey, de Ferncroft, s'est brûlée grièvement, mercredi soir en allumant le poêle, chez Mme F. E. Peard où elle était employée. Son tablier a pris feu, et elle n'a pu éteindre les flammes; on l'a transportée à l'hôpital. Il est peu probable qu'elle en recouvre.

Lynn.—Seize cordonniers montèrent se sont mis en grève à la manufacture de Hurry & Cashman. Ces cordonniers sont membres de l'Union et demandent une augmentation de 1 cent par paire, pour les chaussures liège, et de ne pas être obligés de payer pour les articles de toilette mis à la disposition des employés.

Les propriétaires ont refusé, et ne veulent pas discuter la situation.

Boston.—La prorogation de la législature d'état a eu lieu la semaine dernière, le secrétaire d'Etat, Wm. On a remercié les membres au nom du gouverneur. Pendant la session, le gouverneur a signé 580 actes, 116 résolutions et a apposé son veto à 2 projets de loi. La législature se réunira le premier mardi de janvier. Pendant la session, la législature a passé 565 projets de loi, et beaucoup de résolutions; Elle a été plus active que toutes les précédentes.

Leicester.—Un terrible accident est arrivé hier après midi. Trois petites filles jouaient près de deux poteaux de télégraphe, qu'on avait mis sur des rails, près de la rue Mechanic. Des voisins les avertirent qu'elles feraient mieux de s'éloigner mais elles n'en firent aucun compte; une d'elles, Lottie Arnold essaya même de monter sur les poteaux, un roula sur elle et la cloua sur place. Un passant la releva et la transporta chez ses parents.

AUX CULTIVATEURS



V. RATTELADE

AGENT POUR LA

Cie Massey-Harris

Lac Mégantic

Le médecin dit qu'il ne sait pas si les blessures qu'elle a reçues sont fatales.

Worcester.—David, Dean, un machiniste âgé de soixante ans, qui demeure au no 52 rue Coral, a tenté à ses jours en se coupant la gorge hier matin. Depuis quelque temps, Dean n'avait plus d'ouvrage et souffrait d'une mauvaise santé, et on suppose que le découragement, et peut-être une raison peu équilibrée avec cela, aurait été la cause de cette tentative.

En se levant, hier matin, lorsqu'un de sa famille aperçut le malheureux dans son lit, ayant la gorge coupée et une couche de sang caillé à côté de lui. Immédiatement l'alerte fut donnée et on demanda la voiture d'ambulance, qui a transporté le malheureux à l'hôpital. Les médecins ont constaté qu'il n'était pas en danger, car il n'avait pas la trachée artère, ni la veine coupée. Dans quelques semaines, Dean sera sur pied.

Une nouvelle société

Plusieurs hommes d'affaires de Sherbrooke ont formé une société sous la raison de "La compagnie de Médecine Populaire." Ils ont acheté de M. H. Griffith, de Sherbrooke, le droit de manufacturer et vendre les "Pillules Populaires". Ces pilules prescrites par un des plus célèbres médecins à ses patients ont déjà acquis une grande réputation, spécialement dans les Cantons de l'Est. Le médecin qui les employa d'abord, n'ayant pas eu le désir de leur donner son nom, celui de "Populaire" leur fut donné, nom qui répondait bien à la popularité et au succès qui accompagnaient leur mise en usage.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que la société en nom collectif qui a de fait existé entre nous soussignés sous la raison sociale de Ganvin & MacKenzie, comme aubergistes au village de Mégantic a été ce jour dissoute d'un commun accord et que M. Charles M. MacKenzie est demeuré seul propriétaire des dettes actives comme aussi seul responsable des dettes passives de la dite société.

Daté au village de Mégantic ce 23 juin 1898.

LOUIS GAUVIN,
CHARLES MCKENZIE.

Terres à vendre

La moitié Sud-Ouest du lot 50 des rangs 3 et 4 du Canton de Spaulding avec bâtisses de bois construites, savoir: une bonne maison de 22 x 26, une allonge de 14 x 16, une grange de 30 x 40 et une écurie de 14 x 16. S'adresser à

NAP. BRULOTTE,
Agnès,
ou à L.-NAP. LAPOINTE,
Agnès.

Un lot paté, 100 acres; 82 défrichés; bonne maison; grange de 50 x 80.

Pour détails s'adresser à Jean Galbrand, Channay, Canton de Woburn.

V. M. BAILEY

SELLIER

: 000 :

HARNAIS SIMPLES, DOUBLES, DE LUXE, ETC., ETC.

Le département des réparations est sous la surveillance de M. J. E. Savard.

OUVRAGE GARANTIE

Rue Principale - Lac Mégantic

(En face de l'église Presbytérienne)

Chaussures
à Reduction



Voulez-vous avoir une bonne chaussure?

Pour cela, rendez-vous chez un homme du métier et vous serez bien servis.

M. E. M. Huot, cordonnier, vient de recevoir un stock considérable de chaussures de toutes nuances et de toutes qualités.

Ces chaussures seront vendues à des prix défiant toute compétition.

E. M. HUOT

CORDONNIER

Rue Principale, - Lac Mégantic

F. O. A. LEGENDRE

APPRENTIS

ST-JOSEPH DE BEAUCÉ

Téléphone Bell de la Beauce - No

W. E. Courtemanche

HORLOGER-BIJOUTIER, assortiment complet de bijoux et d'argenteries de toute sorte. Une visite est sollicitée. Bloc Clement, Avenue des Erables, Lac Mégantic.

PEINTRE-DECORATEUR

Jacques Girard

PEINTRE en bâtiments, tapisserie et blanchisseur. Imitation une spécialité. Prix modérés. Agnès, P. Q.

Hotel C. P. R.

JOS LACASSE, Propriétaire. Pas à toute heure. Litteurs et vignettes ne s'achètent pas. Agnès, P. Q.

Feuilleton du TRAVAILLEUR

2

UNE DE PERDUE
DEUX DE TROUVÉES

CHAPITRE I.

LE TESTAMENT

Billets promissaires
endossés et portant
hypothèque deve-
nant hypothèque—
Echus et numérotés
de 1 à 27..... 194,827Billets promissaires
endossés et portant
hypothèque deve-
nant échus le 1er
mars 1848..... 214,722Billets endossés non
hypothécaires..... 43,920Billets non endossés
non hypothécaires
non échus..... 43,908La propriété No. 141,
rue Royale, Nou-
velle-Orléans..... 10,000La propriété No. 52,
rue St. Louis, Nou-
velle-Orléans..... 15,000La propriété No. 7,
rue Perdide, Nou-
velle-Orléans..... 2,000La propriété No. 4,
rue Mignonne, Nou-
velle-Orléans..... 3,000La propriété No. 8,
rue Chartres, Nou-
velle-Orléans..... 37,000L'habitation, paroisse
St Charles, 500 acres. 100,000

100 nègres à \$500..... 50,000

L'habitation, paroisse
d'Iberville..... 75,700

87 nègres à \$500..... 43,500

L'habitation, paroisse
St Jacques..... 100,000

100 nègres à \$500..... 50,000

L'habitation, paroisse
St Martin..... 130,000

100 nègres à \$500..... 50,000

Actions à la Banque
de l'Union pour..... 10,000Mon argentier, che-
vaux, meubles, linges,
Le navire trois mâts
"Le Sauvageur" 800
tonneaux..... 20,000Sa cargaison probable,
assurée pour..... 200,000Le brick fin voilier
"Le Zéphyr"..... 20,000Sa cargaison probable,
assurée pour..... 60,000Constitut sur la bourse
St Louis (payant ren-
te 10 par 100)..... 5,000Constitut sur le théâ-
tre St Charles..... 2,500Constitut sur le carré
de l'hôtel St. Charles..... 3,200Constitut sur la proprié-
té No 8, rue Bienville..... 2,000"En laissant à mon héritier
et légataire universel Pierre de
St. Luc une fortune aussi consi-
dérable, se montant à cinq mil-
lions de piastres y compris les
constitués et les intérêts, je n'hé-
site pas à dire que je suis satis-
fait d'avance de l'usage qu'il en
fera. La connaissance intime
que j'ai de son caractère et de
son généreux naturel me garantit
du dépôt que je fais en ses mains
des biens que j'ai si péniblement
acquis."Que Dieu lui soit en aide et
lui donne sa bénédiction com-
me je lui donne la mienne.
Amen.

ALPHONSE MEUNIER.

"1er Septembre 1834.

"P. S.—Le mémoire que je
laisse dans la petite cassette rouge
pourra guider mon légataire uni-
versel dans les recherches que je
le prie de faire de certaines per-
sonnes auxquelles je porte un
profond intérêt, et qui doivent
se trouver en quelque part au
Canada."

A. M.

Le notaire ayant fini la lecture
du testament, le plaça et le re-
mit au juge de la Cour des Pre-
miers, qui le parapha.Tout ce monde ébahi, regardant
avec de grands yeux ce pa-
pier contenant le détail d'une
fortune si colossale; plus d'une
personne se trouva désappointée
de ne s'être pas entendue
nommer dans les dispositions
du défunt. Quand la première
émotion d'étonnement fut passée,
un murmure confus circula à
travers les rangs de cette foule
qui encombrait la salle et les
passages. Puis on se retira.

LE ZÉPHYR

En face de la Havane se balan-
çait un brick; un individu l'ob-
servant fit à son compagnon la
remarque suivante:— Ils sont suspects, je sais
que ce matin un caboteur ayant
voulu approcher du navire avec
son esquif chargé d'oranges, un
gros nègre armé d'une immense
fourchette de cuisine lui a crié
que, s'il ne s'en allait pas de suite,
il tirerait sur lui à coup de
carabine. Le caboteur dit qu'il
croit avoir aperçu sur l'un des
plis du pavillon, que nous
voyons roulé et attaché à mis-
mât, une tête de mort avec deux
os en croix.—C'est, un pirate,
prenons garde.

— Je suis de votre avis.

Ces deux personnes se séparè-
rent pour aller rapporter dans
leurs familles les conjectures
qu'elles avaient faites, sur le
compte du prétendu pirate.
Avant la nuit toute la ville était
en rumeur. Plus d'une jeune si-
gnora passa une partie de la nuit
agenouillée aux pieds de sa Ma-
dame; plus d'une vieille fille
s'effraya des excès que l'on de-
vait s'attendre à voir commettre
par ces bandits, si les autorités
ne doublaient pas les gardes. Et
pourant les autorités ne dou-
blèrent pas les gardes, et la nuit
se passa comme les autres
sans désordres; et les vieilles et
les jeunes filles se levèrent le
lendemain matin comme à l'ordi-
naire, les yeux pourtant un
peu caves et les joues un peu
blêmes de peur et d'insomnie.Quoique les frayeurs de ces
bonnes gens ne fussent nulle-
ment fondées à l'endroit du joli
brick qui balançait si coquette-
ment ses mâtures effilées, il faut
aussi leur rendre cette justice de
dire que quelques semaines au-
paravant on avait signalé dans
ces parages un véritable pirate,
dont la description correspondait
assez avec celle du navire qui à
cette heure, reposait bien inno-
cemment sur ses ancres dans la
rade.De bien bonne heure, ce matin
là, il y avait un grand nom-
bre de personnes rassem-
blées sur les quais, exami-
nant avec des longues-vues
le vaisseau suspect. A bord,
tout semblait dans la plus grande
solitude. Des voiles fêlées n'an-
nonçaient pas un prochain départ.Un homme, un seul homme, en
chemise rouge avec un chapeau
de toile cirée noire, se promenait
lentement sur le gaillard d'avant,
fumant tranquillement un cigare,
un harave, dont les bouffées, lan-
cées à pleine bouche, s'élevaient
en décrivant des ronds qui
allaient en s'élargissant jusqu'à
ce qu'ils se perdissent dans l'es-
pace.Pas un souffle de vent ne
dérangeait la symétrie des ondu-
lations que formait la fumée en
gironnant dans les airs. De temps
en temps il regardait le ciel, puis
la lisière du ruban rouge qui pen-
dait au haut de la flèche du mât
d'artimon, comme pour découvrir
de quel côté viendrait la brise du
matin au lever du soleil. Le ciel
était pur et sans nuage; aucun
souffle n'agitait la surface des
eaux; la houle de la mer, qui se
faisait sentir dans la rade où elle
venait mourir, palançait seul et
lentement les vaisseaux qui re-
posaient sur leurs ancres.Longtemps les curieux atten-
dirent et ne virent rien qui put
rompre la monotonie du vaisseau
suspect. Vers huit heures, un pavil-
lon blanc fut hissé au-dessus du
consulat anglais, édifice gothique
à côté de la maison de douane, qui
dominait l'un des bassins du quai
où se tenait rassemblée par grou-
pe cette houle de signors inquiets
et curieux.— Tiens, regardez donc vous
autres, cria un des curieux, voici
un signal que fait le consul an-
glais au vaisseau noir en rade.
Ce ne serait donc pas un pirate;
c'est peut-être une croisière an-
glaise?— Non, il vient de hisser son
pavillon. C'est le pavillon amé-
ricain, je le reconnais bien avec
ses étoiles d'or sur un fond bleu
à longues raies rouges.— Il montre aussi un pavillon
marchand, cria un troisième.
Mais c'est tout d'même étonnant
qu'un vaisseau marchand ait au-
tant de sabords et si bien gar-
nis!— Je vois des matelots monter
comme des singes dans les mâts,
dit un quatrième personnage qui
une longue-vue braquée sur le
brick, examinait les mouve-
ments. Ils déferlent les voiles.
Voilà qu'on descend la chaloupe.
Elle vient à terre; nous allons
savoir ce que tout cela veut di-
re.— Quatre bras vigoureux diri-
geaient en effet une chaloupe
vers les quais du consulat an-
glais. Un jeune homme tenait
le gouvernail. Son teint hâlé
par le soleil des tropiques annon-
çait une nature endurcie aux ru-
des travaux de la mer. Ses mains,
un peu blanches pour un marin,
n'accusaient pas un homme ac-
coutumé aux durs exercices de
la manœuvre. Des pantalons de
toile blanche, une cravate de soie
noire négligemment nouée au
col sur une chemise de toile fine
de Hollande, un gilet bleu ciel,
un chapeau rond de paille de
Panama retenu à la boutonnière
de son gilet par un ruban, tel
était le costume de celui qui gui-
dait la chaloupe.En touchant terre le jeune
homme sauta lestement sur le
quai, dit quelques mots à voix
basse aux deux matelots, et se
dirigea vers le consulat anglais
où il entra. Les deux matelots
restèrent dans l'embarcation.Ce jeune homme qui venait
d'entrer chez le consul anglais,
c'était Pierre de St. Luc, ou com-
me les matelots du Zéphyr l'ap-
pelaient, le capitaine Pierre.Le rôle que le capitaine Pierre
joue dans cette histoire est assez
important pour qu'on nous per-
mette d'en dire un mot.Pierre n'avait jamais connu
son père ni sa mère. Tout ce qu'il
savait de sa naissance, c'est qu'il
était né au Canada, dans quel-
qu'une des seigneuries du Dis-
trict de Montréal. Amené à la
Nouvelle-Orléans, à l'âge de six
ans, par Alphonse Meunier, Pierre
ne connaissait de son pays na-
tal que le nom; et quoiqu'il eût
plus d'une fois questionné le père
Meunier sur sa famille et sa
patrie, celui-ci avait toujours évi-
té de lui répondre directement.
Tout ce qu'il en avait pu savoir,
c'est qu'un jour il lui fournirait
les moyens de découvrir ses pa-
rents, que, pour le moment, de
puissantes raisons le forçaient de
tenir ignorés.Du reste le père Meunier ai-
mait le jeune Pierre avec une
tendresse toute paternelle. Donné
des plus excellentes qualités du
cœur et de l'esprit, Pierre, tout
jeune encore, savait apprécier la
tendresse du père Meunier qui,
comme il le pensait, n'était que
son père adoptif.Les maîtres les plus renom-
més pour les armes, la danse, la
gymnastique et tous les exercices
qui peuvent former un jeune
homme, furent donnés au jeune
Pierre. Il sut si bien profiter
de ces leçons, qu'à l'âge de dix
huit ans il était le meilleur val-
leur de la Nouvelle-Orléans et
le plus intrépide cavalier qu'on
eût vu depuis longtemps, soit
aux chasses au renard soit aux
courses au clocher.Mais si ces exercices avaient
développé chez le jeune Pierre
la force de ses muscles, ils avaient
aussi un peu excité chez lui la
disposition à la dissipation.
Sans être querelleur par carac-
tère, il trouvait une sorte de
jouissance dans l'excitation fié-
vreuse que procurent l'orgie et
les rixes qui presque toujours à
la Nouvelle-Orléans, les accom-
pagnaient; il s'y livrait avec trop
d'ardeur.Hélas! reconnu le meilleur
boxeur des cercles du café qu'il
fréquentait. Dans un assaut aux
coups de poings, il avait fait de-
mander quartier au premier ma-
ître de boxe de la cité. Un soir,
à la sortie d'une représentation
au théâtre d'Orléans, ayant lancé
une pierre à travers les vitres
d'une lanterne, deux watch-
men s'élançèrent sur lui
pour l'arrêter d'un coup de
pied il rompit trois côtes
à l'un d'eux et d'un coup de
poings brisa la mâchoire à l'autre,
fit un bond en arrière et en
un instant il avait disparu,
sans que personne eût pu l'ar-
rêter.

(La suite au prochain numéro.)

Espace Réservée par
JOS. BUREAU

MARCHAND QUINCAILLIER

LAC MEGANTIC.

L.-NAP. LAPOINTEComptable,
Agent d'assurance
et Agent d'immeubles,Représente sur la vie - - - - - "LA CANADA LIFE"
Contre les accidents - - - - - "LA TRAVELERS ACCIDENT"
Contre le feu - - - - - "LA NORWICH UNION FIRE" D'ANGLETERRE
"SUN"
"RICHMOND, DRUMMOND & YAMASKA"
MUTUELLE)

AGNÈS, (Lac Mégantic), P. Q.

JOSEPH BERUBE

MARCHAND GÉNÉRAL

MAÎTRE DE POSTE

ET AGENT D'ASSURANCE

Sur la vie et contre le feu.

Toujours en stock : marchandises sèches, hardes faites, chaussures
clagues, etc ; Epicerie de toutes sortes.
Tient toujours du bon beurre et de bons œufs, patates, etc ;
Aussi un assortiment de poisson de toutes sortes.

A BON MARCHÉ, MAIS AU COMPTANT SEULEMENT

Une visite est sollicitée.

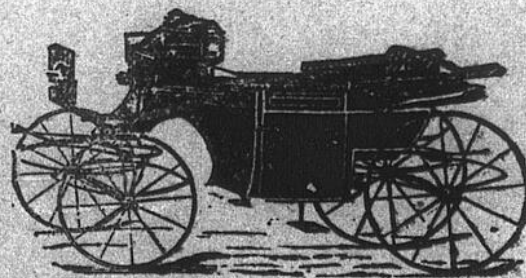
Rue Principale, village de Mégantic.

JOS. DION

Ferbantier-Plombier

ET

Entrepreneur de pompes funebres

Avenue des Erables
LAC MEGANTIC.**LS. LEBEL & Cie**

FABRICANTS DE

Confiseries, pâtisseries, biscuits,
sucreries, etc., etc.Nous vendons à très bon marché,
et au comptant seulement.
Les commandes devront être don-
nées avant le jeudi, pour qu'elles
soient exécutées pour le samedi.Rue Principale,
Lac Mégantic.**AUG. MOQUIN**

MARCHAND-TAILLEUR

Voulez-vous avoir un habille-
ment qui vous fasse bien ?Pour cela, allez chez Aug. Mo-
quin, c'est le meilleur maga-
sin, et vous serez certain
d'être bien servi.

TOUJOURS EN STOCK :

Le plus bel assortiment de tweeds
anglais, français, américains et
canadiens.

COUPE GARANTIE

AUG. MOQUIN

MARCHAND-TAILLEUR

Rue Principale, Lac Mégantic

Michel Couture

HORLOGER-BIJOUTIER

Tient toujours le stock le plus
complet de montres, horloges
bagues, lunettes, etc.Attention spéciale accordée
aux réparations de toute sorte.

AVENUE DES ERABLES

Lac Mégantic.